

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public
à
CABINET AVOCATS DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur

Maître DEHAN,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur les Amendes Forfaitaires Majorées émises à l'encontre de votre client,
et appartenant aux dossiers :

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de votre client.

J'ai donc procédé à l'annulation des amendes majorées correspondantes, ainsi qu'à la demande de restitution des points en lien avec les infractions visées.

Si ce dernier a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, il sera remboursé directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATION IMPORTANTE : Pour le suivi de votre remboursement éventuel du Trésor Public, les services de la Trésorerie Val de Marne Amendes ne recevant pas le public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : t094035@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître DEHAN, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 25/03/2025

 L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

